



ORGANE SUBSIDIARE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE
ET TECHNOLOGIQUE
Quatrième session
Genève, 16-18 décembre 1996
Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET ANNOTATIONS

Note du Secrétaire exécutif

I. INTRODUCTION

1. Des dispositions ont été prises en vue de la quatrième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) qui aura lieu au Palais des Nations, Genève, du 16 au 18 décembre 1996. La session sera ouverte par le Président du SBSTA le 16 décembre 1996 à 10 heures dans la salle de conférence XX.

2. Conformément à la demande faite au secrétariat par le SBSTA à sa troisième session, une table ronde sur les activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote se tiendra à Genève le 17 décembre 1996 en parallèle avec la quatrième session du SBSTA.

II. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

3. L'ordre du jour provisoire de la quatrième session du SBSTA, proposé après consultation du Président, est le suivant :

1. Ouverture de la session
2. Questions d'organisation
 - a) Adoption de l'ordre du jour
 - b) Election des membres du Bureau autres que le Président
 - c) Organisation des travaux de la session

3. Coopération avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
4. Questions méthodologiques :
 - a) Programme de travail à plus long terme
 - b) Modifications qui pourraient être apportées aux directives pour l'établissement des communications par les Parties visées à l'annexe I de la Convention
5. Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention
6. Activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote
7. Mise au point et transfert de technologie
8. Rapport sur les travaux de la session.

III. ANNOTATIONS A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session

4. La quatrième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sera ouverte par le Président le 16 décembre 1996 à 10 heures dans la salle de conférence XX.

2. Questions d'organisation

a) Adoption de l'ordre du jour

5. L'ordre du jour provisoire de la quatrième session du SBSTA est présenté pour adoption (voir le paragraphe 3 ci-dessus).

6. A sa troisième session, le SBSTA a proposé au secrétariat d'explorer plus avant avec des groupes non gouvernementaux les mécanismes et procédures de consultation en vigueur, afin de déterminer comment on pourrait accroître leur efficacité (FCCC/SBSTA/1996/13, par. 50 d)). Cela permettrait en outre d'examiner les initiatives prises par le GIEC pour élargir la gamme de ses compétences dans les domaines technologiques. Un document pourrait être établi sur la base de ces discussions et soumis au SBSTA pour examen à sa quatrième session. Les travaux ont commencé et un document devrait être disponible pour la cinquième session du SBSTA.

b) Election des membres du Bureau autres que le Président

7. A sa troisième session, le Président du SBSTA a annoncé que le Président de la Conférence des Parties poursuivait ses consultations en vue de l'élection des membres du Bureau autres que le Président (FCCC/SBSTA/1996/13, par. 7). Etant donné que l'élection du Bureau de la Conférence des Parties et celle du Bureau de la SBSTA, ainsi que de l'Organe subsidiaire de mise

en oeuvre (SBI) et du Groupe spécial sur l'article 13 (AG13) sont considérées comme formant un tout, le SBSTA avait accepté à cette troisième session la proposition du Président d'attendre l'issue de ces consultations avant d'examiner la question de l'élection des membres du bureau du SBSTA autres que le Président.

8. Le Président du Groupe spécial du Mandat de Berlin a informé la Conférence des Parties à sa deuxième session que les consultations qu'il avait tenues à la demande du Président n'avaient pas abouti à un accord sur l'élection des vice-présidents et des rapporteurs du SBSTA, du SBI et de l'AG13 (FCCC/CP/1996/15, par. 18). Il a déclaré qu'il tiendrait de nouvelles consultations très prochainement afin que ces organes subsidiaires puissent élire leurs bureaux respectifs à leurs sessions de décembre 1996.

9. Le Président fera rapport oralement sur les résultats des consultations. Le SBSTA souhaitera peut-être, en fonction de ces résultats, élire les membres de son bureau autres que le Président.

c) Organisation des travaux de la session

i) Documentation

10. Une liste des documents se rapportant à l'ordre du jour provisoire et des autres documents qui seront disponibles à la session figure à l'annexe I.

ii) Programme des réunions

11. Le programme des réunions de la session sera établi en fonction des installations disponibles pendant les heures de travail normales, au cours desquelles on peut disposer de services d'interprétation pour une séance de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures. Des salles seront également disponibles pour des séances officielles sans interprétation. Les délégations sont invitées à respecter les horaires indiqués afin de permettre l'utilisation optimale des services mis à disposition. Un calendrier de travail est suggéré dans l'annexe II.

12. A sa troisième session, le SBSTA avait demandé au secrétariat qu'une table ronde sur les activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote soit organisée en parallèle avec sa quatrième session afin de permettre l'échange d'informations et de l'expérience acquise (FCCC/SBSTA/1996/13, par. 38 b)). Cette table ronde aura lieu le mardi 17 décembre 1996.

3. Coopération avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

13. A sa deuxième session, le SBSTA a noté les décisions prises par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) à sa onzième session à Rome (décembre 1995) concernant son programme de travail futur, en particulier son intention de poursuivre ses travaux sur la méthodologie applicable à l'inventaire des gaz à effet de serre (FCCC/SBSTA/1996/8, par. 38). Le SBSTA a été informé des conclusions

des réunions tenues par le Groupe de travail commun des bureaux de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du GIEC. Tenant compte des déclarations faites pendant cette session, il a prié le GIEC d'entreprendre les activités qui sont proposées dans l'annexe III du document FCCC/SBSTA/1996/8 pour contribuer aux travaux du SBSTA, et de le tenir informé à ce sujet.

14. La Conférence des Parties, dans sa décision 9/CP.2¹, a prié le SBSTA d'examiner, à sa quatrième session, les révisions supplémentaires qui pourraient être apportées aux directives par suite, notamment, d'éventuelles modifications des directives du GIEC pour l'établissement des inventaires nationaux des gaz à effet de serre.

15. Le GIEC, réuni pour sa douzième session plénière à Mexico du 11 au 13 septembre 1996, a révisé le calendrier et le programme de travail approuvés par le SBSTA à sa deuxième session. Suivant ces révisions, la plupart des documents techniques qu'il était prévu d'établir cette année ne seront disponibles qu'en 1997. La réunion plénière du GIEC a approuvé les Directives de phase II pour l'établissement des inventaires nationaux des gaz à effet de serre qui s'ajoutent aux directives approuvées par le GIEC et les organes de la Convention, et elle a élaboré un programme de travail spécifique pour ses activités sur les inventaires des gaz à effet de serre pendant l'année 1997. Elle a demandé au SBSTA de guider ses travaux sur les inventaires des émissions dues au changement dans l'utilisation des sols et à la foresterie, ainsi que les travaux futurs sur les profils d'émissions à long terme.

16. Le SBSTA sera saisi d'un rapport de situation établi par le secrétariat sur la coopération avec le GIEC (FCCC/SBSTA/1996/18) et de l'additif à ce document qui traite des Directives 1996 révisées pour l'établissement des inventaires nationaux des gaz à effet de serre (FCCC/SBSTA/1996/18/Add.1). Le GIEC mettra à disposition pour information des exemplaires d'un rapport technique intitulé "Technologies, policies and measures for mitigating climate change", qu'il a établi pour l'AGBM, ainsi que des exemplaires des Directives révisées pour l'établissement des inventaires nationaux des gaz à effet de serre.

17. Le SBSTA sera informé des conclusions de la réunion du Groupe de travail commun. Il souhaitera peut-être fournir des avis au GIEC pour les travaux sur les inventaires et pour les activités futures sur les profils d'émissions à long terme. Il souhaitera peut-être aussi examiner le calendrier et le programme de travail révisés du GIEC, ainsi que l'additif concernant les Directives 1996 révisées pour l'établissement des inventaires nationaux sur les gaz à effet de serre. Il sera particulièrement important de décider s'il convient d'utiliser les directives révisées, et de quelle manière, puisque les deuxièmes communications nationales et les données d'inventaire supplémentaires doivent être soumises en avril 1997.

¹Pour les décisions adoptées par la Conférence des Parties à sa deuxième session, voir le document FCCC/CP/1996/15/Add.1.

4. Questions méthodologiques

a) Programme de travail à plus long terme

18. A sa première session, la Conférence des Parties, dans sa décision 4/CP.1², a décidé que le SBSTA, "mettant à contribution les organes internationaux compétents déjà en place, dont le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, ... devrait examiner les questions méthodologiques découlant de l'étude des communications nationales, notamment celles qui ont été identifiées lors de la compilation et de la synthèse des communications nationales et dans les rapports d'examen approfondi disponibles, faire des recommandations à ce sujet à la Conférence des Parties à sa deuxième session ... et proposer un plan de travail et un calendrier d'activités à plus long terme concernant les questions méthodologiques (notamment les méthodes d'inventaire et d'analyse des incidences, ainsi que les possibilités d'atténuation des changements climatiques)" (voir FCCC/CP/1995/7/Add.1).

19. A sa troisième session, le SBSTA a pris note d'un rapport du secrétariat qui rend compte d'une réunion sur les méthodologies tenue avec les organisations internationales pertinentes, et il a prié le secrétariat de préparer un rapport sur cette question pour la quatrième session (FCCC/SBSTA/1996/13, par. 70 b)). La Conférence des Parties, dans sa décision 16/CP.2, a prié le secrétariat de fournir au SBI, à sa cinquième session, en février/mars 1997, un aperçu des besoins financiers estimés pour l'exercice biennal 1998/1999. A cet égard, il convient de savoir quelles sont les activités qui pourraient être entreprises par le secrétariat et les organes de la Convention.

20. Le SBSTA sera saisi d'un document relatif au programme de travail à plus long terme sur les questions méthodologiques (FCCC/SBSTA/1996/16). Ce document décrit l'ensemble des programmes méthodologiques qui sont financés par des organismes internationaux, identifie les principales lacunes et indique les questions à soumettre au SBSTA. Celui-ci devra déterminer les travaux à exécuter en priorité, les incidences budgétaires et les arrangements institutionnels et financiers nécessaires. Il pourra également, s'il le souhaite, préciser comment il entend procéder.

b) Révisions qui pourraient être apportées aux directives pour l'établissement des communications par les Parties visées à l'annexe I de la Convention

21. Dans sa décision 4/CP.1, la Conférence des Parties a décidé que le SBSTA devrait donner des conseils à la Conférence et au SBI sur la mise au point, l'amélioration, le perfectionnement et l'application de méthodes comparables permettant, notamment, de dresser des inventaires nationaux des émissions et des absorptions des gaz à effet de serre, de projeter les émissions et les absorptions nationales des gaz à effet de serre et de comparer

²Pour les décisions adoptées par la Conférence des Parties à sa première session, voir le document FCCC/CP/1995/7/Add.1.

les contributions respectives de différents gaz aux changements climatiques. En plus des questions méthodologiques liées à la coopération avec le GIEC (point 3 de l'ordre du jour) et aux activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote (point 6 de l'ordre du jour), d'autres questions méthodologiques doivent être examinées.

22. A sa première session, le SBSTA a étudié la question de l'attribution et de la réduction des émissions provenant des combustibles de soute utilisés dans les transports internationaux, et a prié le secrétariat d'établir un document dans lequel il exposerait différentes options, pour examen à une session ultérieure (FCCC/SBSTA/1995/3). A sa deuxième session, le SBSTA a demandé au secrétariat d'établir pour examen, à sa troisième session, un rapport exposant les modifications susceptibles d'être apportées aux directives pour l'établissement des communications initiales par les Parties visées à l'annexe I (FCCC/SBSTA/1996/8), compte tenu des observations adressées par les Parties et de l'expérience acquise dans le cadre du processus d'examen, l'objectif étant que la version révisée des directives puisse être adoptée par la Conférence des Parties à sa deuxième session, à temps pour l'élaboration des deuxièmes communications nationales des Parties visées à l'annexe I. Il a prié le secrétariat de traiter dans la documentation devant lui être soumise pour examen certaines questions telles que le commerce de l'électricité, les combustibles de soute, l'utilisation du potentiel de réchauffement mondial, le changement dans l'utilisation des terres et la foresterie et les ajustements de température.

23. Pour répondre à ces demandes, le secrétariat a établi plusieurs documents qui seront examinés par le SBSTA (FCCC/SBSTA/1996/9 et Add.1 et 2). Le SBSTA n'a pas été en mesure d'examiner ces additifs sur les questions méthodologiques à sa troisième session.

24. Dans sa décision 9/CP.2, la Conférence des Parties a prié le SBSTA d'examiner les questions méthodologiques concernant les communications nationales et, en particulier, à sa quatrième session, celles mentionnées dans les documents FCCC/SBSTA/1996/9/Add.1 et 2; par ailleurs, au cas où des conclusions pourraient être tirées sur ces questions, de remanier selon qu'il convient les directives pour l'établissement des communications nationales.

25. Ces documents ont donc été soumis au SBSTA à sa quatrième session. Le SBSTA disposera en outre d'une compilation des observations formulées par les Parties sur ces questions (FCCC/SBSTA/1996/MISC.5).

26. Le SBSTA souhaitera peut-être décider à sa quatrième session comment les émissions doivent être notifiées, puisque les communications nationales des Parties visées à l'annexe I doivent être soumises en avril 1997. S'il y a lieu, il souhaitera peut-être aussi examiner comment les émissions devraient être attribuées. Le SBSTA souhaitera peut-être tenir compte de ce que ces questions peuvent intéresser aussi les travaux de l'AGBM, en particulier lorsqu'il s'agit de définir les niveaux de référence et les niveaux d'émission. Il pourrait être utile de parvenir à un accord sur ces questions le plus rapidement possible.

**5. Communications nationales des Parties visées
à l'annexe I de la Convention**

27. Dans sa décision 9/CP.2, la Conférence des Parties a décidé de poursuivre le processus d'examen conformément aux décisions pertinentes de la Conférence des Parties. Le secrétariat présentera oralement un bref rapport sur les progrès réalisés dans le processus d'examen des communications des Parties visées à l'annexe I de la Convention.

6. Activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote

Format uniforme de présentation des rapports

28. A sa deuxième session, le SBSTA en coordination avec le SBI, a adopté le cadre initial pour l'établissement des rapports relatifs aux activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote; il a décidé de réunir et de résumer, en coopération avec le SBI et avec l'aide du secrétariat, les renseignements communiqués par les Parties sous forme d'un rapport à soumettre annuellement à la Conférence des Parties pour examen, et d'après ces renseignements, de faire des suggestions pour améliorer le cadre initial d'établissement des rapports et, au besoin, résoudre les problèmes méthodologiques (FCCC/SBSTA/1996/8).

29. A sa troisième session, le SBSTA a examiné le rapport de situation établi par le secrétariat à partir des renseignements communiqués par les Parties (FCCC/CP/1996/14 et Add.1) et il a demandé au secrétariat de suggérer un format de présentation uniforme afin que les rapports correspondent au cadre initial d'établissement des rapports (FCCC/SBSTA/1996/13, par. 38 a)). Pour répondre à cette demande, le secrétariat a établi le document FCCC/SBSTA/1996/15 qui contient des suggestions relatives à un format de présentation uniforme fondé sur le cadre initial. Le SBSTA souhaitera peut-être examiner ce document et adopter le format de présentation uniforme à utiliser par les Parties pour établir les rapports soumis par l'intermédiaire des autorités nationales désignées.

Mise à jour sur les activités exécutées conjointement

30. A sa troisième session, le SBSTA, notant que des rapports sur les activités exécutées conjointement peuvent être soumis à tout moment, a prié le secrétariat d'établir, pour sa quatrième session en décembre, une première mise à jour concise décrivant les rapports et les renseignements communiqués par les Parties (FCCC/SBSTA/1996/13, par. 38 d)). Cette mise à jour est contenue dans le document FCCC/SBSTA/1996/17.

Questions méthodologiques

31. A sa troisième session, le SBSTA a examiné le document FCCC/CP/1996/14 qui suggère dans la section V des activités relatives aux questions méthodologiques, et a demandé au secrétariat de dresser une liste

des questions qui devront être examinées par le SBSTA à sa quatrième session (FCCC/SBSTA/1996/13, par. 38 a)). Le secrétariat établit cette liste (FCCC/SBSTA/1996/19) en tenant compte des suggestions formulées par les Parties et par les experts.

7. Mise au point et transfert de technologies

32. Dans sa décision 7/CP.2, la Conférence des Parties a prié le secrétariat d'accorder un rang de priorité élevé à la mise au point et à la réalisation d'une étude des besoins technologiques initiaux, ainsi que des besoins en matière d'information technologique des Parties non visées à l'annexe I de la Convention, afin de présenter un rapport d'activité au SBSTA à sa quatrième session. La Conférence des Parties a prié en outre le secrétariat d'accélérer l'établissement de rapports sur les technologies d'adaptation et les conditions de transfert de technologie et de savoir-faire propres à atténuer les changements climatiques et à faciliter l'adaptation à ces changements et, ce faisant, de faire appel aux experts présentés par les Parties. Le secrétariat rendra compte oralement des progrès réalisés à ce jour pour donner suite à ces demandes.

8. Rapport sur les travaux de la session

33. Etant donné la durée relativement courte de la session et compte tenu de la nature des débats et de la façon dont ils sont programmés, il ne sera peut-être pas possible de disposer d'un projet de rapport sur les travaux à la fin de la session. Le SBSTA souhaitera peut-être adopter des décisions ou le texte de ses conclusions de fond au titre de chacun des points ou sous-points pertinents de l'ordre du jour et, comme il l'a fait aux sessions précédentes, autoriser le rapporteur, si un rapporteur est élu, à achever le rapport une fois la session terminée, sous la conduite du président et avec le concours du secrétariat. Tout sera mis en oeuvre pour que les conclusions soient disponibles dans toutes les langues, mais cela ne sera possible que si l'on dispose de suffisamment de temps pour la traduction.

Annexe I

DOCUMENTS SOUMIS A L'ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE
ET TECHNOLOGIQUE A SA QUATRIEME SESSION

Documents établis pour la session

FCCC/SBSTA/1996/9/Add.1	Communications from Parties included in Annex I to the Convention: guidelines, schedule and process for consideration. Possible revisions to the guidelines for the preparation of national communications by Parties included in Annex I to the Convention. Methodological issues
FCCC/SBSTA/1996/9/Add.2	Communications from Parties included in Annex I to the Convention: guidelines, schedule and process for consideration. Detailed information on electricity trade and international bunker fuels
FCCC/SBSTA/1996/14	Ordre du jour provisoire et annotations
FCCC/SBSTA/1996/15	Activities implemented jointly under the pilot phase. Uniform reporting format
FCCC/SBSTA/1996/16	Methodological issues. Longer-term programme of work
FCCC/SBSTA/1996/17	Activities implemented jointly under the pilot phase. Update
FCCC/SBSTA/1996/18	Cooperation with the Intergovernmental Panel on Climate Change. Progress report
FCCC/SBSTA/1996/18/Add.1	Cooperation with the Intergovernmental Panel on Climate Change. Progress report. Revised 1996 IPCC guidelines for national greenhouse gas inventories
FCCC/SBSTA/1996/19	Activities implemented jointly under the pilot phase. Initial list of methodological issues
FCCC/SBSTA/1996/MISC.5	Methodological issues. Comments from Parties

Autres documents pour la session

- FCCC/SBSTA/1996/8 Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur les travaux de sa deuxième session, tenue à Genève du 27 février au 4 mars 1996
- FCCC/SBSTA/1996/13 Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur les travaux de sa troisième session, Genève, 9-16 juillet 1996
- A/AC.237/NC/1-14 et
FCCC/NC/1-19 Résumés analytiques des communications des Parties visées à l'annexe I de la Convention
- FCCC/IDR.1/(...) Rapports des examens approfondis des communications des Parties visées à l'annexe I de la Convention
- FCCC/CP/1996/12 Engagements au titre de l'article 4. Deuxième compilation-synthèse des premières communications nationales des Parties visées à l'annexe I : résumé du secrétariat
- FCCC/CP/1996/12/Add.1 Engagements au titre de l'article 4. Deuxième compilation-synthèse des premières communications nationales des Parties visées à l'annexe I : rapport du secrétariat
- FCCC/CP/1996/12/Add.2 Commitments in Article 4. Second compilation and synthesis of first national communications from Annex I Parties: tables of inventories of anthropogenic emissions and removals and projections for 2000
- FCCC/CP/1996/15 Rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa deuxième session, tenue à Genève du 8 au 19 juillet 1996. Première partie : compte rendu
- FCCC/CP/1996/15/Add.1 Rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa deuxième session, tenue à Genève du 8 au 19 juillet 1996. Deuxième partie : décisions prises par la Conférence des Parties à sa deuxième session

Annexe II

CALENDRIER DE TRAVAIL PROPOSE POUR LA QUATRIEME SESSION DE
L'ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

	Lundi 16 décembre	Mardi 17 décembre	Mercredi 18 décembre
10 heures à 13 heures	Point 1 Point 2 Point 3	Point 3 Point 4	Point 5 Point 6 Point 7 Point 4
15 heures à 18 heures	Point 3 Point 4	Point 3 Point 4	Point 3 Point 4 Point 8

Une table ronde sur les activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote aura lieu le 17 décembre 1996 au Palais des Nations à Genève.
